

SMIRTOM



VOLONNE

www.smirtom04.fr

Hôtel de Ville

04160 - CHATEAU-ARNOUX - SAINT AUBAN

SIRET 250 400 934 000 15

Tél. 04 92 64 28 48

Fax. 04 92 34 53 32

Mail: contact@smirtom04.fr

Château-Arnaux le 4 Juillet 2014

Monsieur René MASSETTE
Président du SYDEVOM
19 Avenue Joseph Reinach
04000 DIGNE LES BAINS

Monsieur le Président,

En ma qualité de déléguée au SYDEVOM de Haute-Provence, j'ai été destinataire d'une convocation par voie de mail, puis par courrier reçu ce jour, pour assister à une réunion du Comité Syndical qui se tiendra le 9 juillet 2014.

Je tiens à vous faire part de mon étonnement quant aux délais très courts qui président à cette convocation, d'une part et, d'autre part, quant à l'importance du point qui doit être évoqué lors de cette assemblée, à savoir le projet d'installation de stockage de déchets non dangereux à Château-Arnaux-Saint-Auban.

En effet, il me semble que vous auriez pu, pour plus de transparence, lors de la réunion du 26 juin 2014 qui s'est tenue à BRAS D'ASSE, de manière tout-au-moins informelle, nous faire part d'une réunion très proche d'un prochain comité autour de ce sujet, puisque manifestement le SYDEVOM était déjà en possession du courrier de Madame le Préfet des Alpes de Haute Provence daté du 13 juin et reçu dans vos services le 20 juin 2014, demandant au SYDEVOM de réitérer sa demande motivée d'autorisation d'exploiter une installation de stockage de déchets non dangereux et d'institution de servitude d'utilité publique suite aux conclusions défavorables de la commission d'enquête.

Ce même jour, vous avez proposé de faire parvenir aux élus un calendrier de réunions du Comité dont l'une d'entre elles serait consacrée notamment au projet des Parrines, réunions qui auraient pour objectif de faire prendre connaissance aux nouveaux élus siégeant au SYDEVOM des actions, projets et objectifs soutenus et engagés par l'instance que vous présidez.

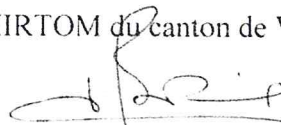
Ce projet devrait, avant toute prise de décision, être exposé de manière très explicite au Comité syndical nouvellement élu afin que tout un chacun puisse appréhender de manière objective les enjeux qui pourraient en découler.

Je trouve très regrettable qu'aucune information autre que la mise à disposition de tout document concernant ce dossier sur le site du Sydevom et/ou le jour de la réunion du Comité Syndical qui aura à se prononcer à ce sujet ne soit faite en amont.

Je vous saurais gré de bien vouloir transmettre la présente aux délégués au comité syndical (votre administration n'ayant pas pu me produire leur adresse) afin de parfaire leur information.

Dans l'attente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente du SMIRTOM du canton de Volonne



Danièle BREMOND

SMIRTOM

DU CANTON DE VOLONNE

HOTEL DE VILLE

04160 CHATEAU-ARNOUX

Tél.: 04 92 33 20 00 - Fax: 04 92 34 53 32

email: contact@smirtom04.fr

www.smirtom04.fr